



### **Le Directeur de l'Observatoire des Medias et de l'Opinion Publique au MINCOM juge inopportune la sortie de Charlotte dipanda.**

La chanteuse aux mélodies douces est jetée à l'eau chaude depuis quelques jours par les partisans de Paul Biya. Son seul crime : avoir osé déclarer que le régime actuel est arrivé à bout de ce qui pouvait proposer au Cameroun. Autrement dit, l'auteur de la chanson à succès « coucou » pense que le pays de Paul Biya ne peut plus se développer tant qu'il n'y a pas d'alternance au sommet de l'Etat.

**« Il est temps que le Cameroun se développe. Parce que tant qu'il n'y a pas d'alternance il n'y a pas véritablement de développement possible. Je pense que l'Etat actuel est arrivé à bout de ce qui pouvait proposer au Cameroun et qu'humblement il gagnerait à céder la place à une nouvelle gouvernance. Sans rancune ! »**, a fulminé Charlotte Dipanda, dans une récente interview à VOA Afrique.

Les propos de Charlotte Dipanda ont immédiatement créé une polémique sur les réseaux sociaux. Et la vidéo dans laquelle elle évoque l'alternance politique au Cameroun est rapidement devenue virale.

**Les réactions ont fusé de partout.**

Charles Atangana Manda est l'un de ces fervents défenseurs du Président Paul Biya, ayant très mal interprété le vœu de l'artiste camerounaise de voir le pays changer de régime après presque 40 ans.

Le Directeur de l'Observatoire des Medias et de l'Opinion Publique au MINCOM, a fustigé les propos du membre du jury de « **The voice Afrique francophone** », indiquant qu'elle a ainsi manqué une grosse occasion de la boucler.

Intervenant dans un live Facebook lancé depuis la France par l'activiste le commissaire Zogo, Charles Atangana Manda a reproché à Charlotte Dipanda, son silence assourdissant lors de la présidentielle 2018. Alors que, pense-t-il, elle aurait dû donner sa parole en demandant aux gens d'aller voter le candidat de son choix.

« **Elle aurait dû s'exprimer en 2018 lors des joutes présidentielle, j'aurai trouvé cela grand et fort** », précise le cadre au MINCOM.

« **Elle aurait été dans son droit comme citoyen** », ajoute-t-il. « **Elle a perdu une occasion en 2018, elle vient de perdre une occasion en 2020 de la boucler, je lui donne rendez-vous en 2025, espérant qu'elle ne vienne pas la boucler en 2025 (année élection présidentielle Ndlr)** », conclut le spécialiste de la sémiotique du politique.

---